**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 25 (1961) **Heft:** 99-100

**Artikel:** Histoire des mots galloromans qui désignent l'érable

Autor: Gamillscheg, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399275

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## HISTOIRE DES MOTS GALLOROMANS QUI DÉSIGNENT L'ÉRABLE

(ALF, 478)

La carte 478 de l'ALF présente une multitude de formes, quelquefois, à première vue, déconcertantes, qui méritent un examen approfondi. La carte n'est pas complète; dans de vastes espaces, surtout au nord du domaine galloroman, les désignations de l'Érable n'ont pas été recueillies.

Quant à l'étymologie du mot, j'emprunte au dictionnaire de Bloch-Wartburg l'explication suivante : « Érable. Lat. de basse époque, attesté dans des gloses, acerabulus, au lieu du lat. class. acer, aceris, d'où l'ital. acero, l'esp. arce. Acerabulus est un comp. du lat. acer et d'un mot gaulois \*abolos, qu'on restitue d'après la deuxième partie du gallois criafol 'sorbier des oiseaux' ».

Le FEW est plus explicite: «In Südfrankreich erhielt sich das gr. ACASTUS, das sich vielfach mit dem nördl. ACERABULUS gemischt hat. Dieses endlich scheint ein Wort des gallischen Latein zu sein. Die von Diez 6 aufgestellte Etymologie ACER ARBOR ist hintällig geworden, seit ACERABULUS sich aus Glossen hat belegen lassen. Aber auch der Versuch, dieses aus jenem abzuleiten, muss ausser an den phonetischen Schwierigkeiten an der Tatsache scheitern, dass eine solche Zusammensetzung für das Lateinische höchst ungewohnt wäre. Es ist daher eher mit Vendryès, RCelt. 32,128 darin die Zusammensetzung von acer mit einem gallischen «Abulus» zu sehen, das z. B. auch im kymr. criafol 'Vogelbeerbaum' (-afol) steckt. Dazu stimmt vortrefflich die Beschränkung des Wortes auf Gallien, sowie der Umstand, dass im Keltischen solche Zusammensetzungen nicht ungebräuchlich sind. In einem merkwürdigen Streifen, der Graubünden und seine Vortäler, sowie die Westschweiz bis an den Ozean umfasst, ist das Adjektiv \*ACEREUS zur Benennung des Ahorns erhoben worden. Heute dringt das schriftfrz. érable überall vor und drängt auch die bis in die Vogesen hinauf einheimischen formen mit -zzurück».

D'après Barbier, RDR II, 182, acerabulus est attesté dans des gloses du viie au viiie siècle; il serait plus exact de dire que acerabulus se trouve dans une glose anglosaxonne (Corp. Gloss. V, 340) traduisant mapuldur, c'est-à-dire « érable champêtre ». De cette glose, acerabulus, inconnu au copiste, a passé sous une forme corrompue (acterabulus) dans le glossaire de Corpus Christi, et, au xix siècle, revêtant la forme acerafulus, dans le glossaire de Leiden.

D'ailleurs, Diez (Etym. Wörterbuch der romanischen Sprachen) nous apprend, que déjà Ménage ramène érable à une base acerabulum, qui selon Diez, serait « une formation tout à fait impropre », bien entendu, à supposer qu'il s'agisse d'une formation née en latin. Il est vrai que la langue latine ne manque pas de dérivés en -abulum; Gradenwitz, Laterculi, etc. en cite 35. Mais je ne connais pas une seule formation nouvelle qui prouvât la vitalité du sussixe en latin populaire. Chartabulum, fr. cartable, est selon le REW s. charta et Bloch-W. une formation créée parmi des moines ou due au latin des écoles. En tout cas, le mot, attesté seulement au xviie siècle, ne peut pas être allégué comme preuve d'une vitalité du suffixe à l'époque où acerabulus surgit dans les gloses.

C'est pourquoi Vendryès, suivi de Bloch-W et du REW, voit dans la désinence de acerabulus un mot celtique, dont la signification était probablement « arbre ». Or, est-il probable qu'à l'époque où le parler gaulois, langue du foyer de la population autochtone, était encore en usage, en concurrence avec la langue des relations, le latin, on ait amalgamé deux expressions, dont l'une appartenait à la langue officielle, l'autre au parler familial? Si pour n'importe quelle raison le mot latin acer ne semblait pas suffire pour exprimer l'idée d'érable, n'y avait-il pas d'autres possibilités de sortir de l'embarras? A supposer même que la jonction du mot latin avec le mot gaulois s'imposait dans le cas du mot érable, pourquoi le même procédé ne se répétait-il pas pour des mots comme alnus, fraxinus, cassanus, etc.?

Diez était mieux inspiré en attirant l'attention sur le fait que dans une glose florentine se trouve un autre composé de acer, cette fois en bon latin, à savoir acer arbor, expliqué par 'gundereba vel mazziltira', en allemand moderne « Massholder », une espèce d'érable. D'ailleurs, les mots correspondants de l'anglais, mapletree, du moyen bas allemand maselterbôm, et l'allemand Ahornbaum, qu'on trouve à côté du mot simple « Ahorn », présentent la combinaison d'un mot qui signifie érable avec le mot qui correspond au latin arbor.

W. v. Wartburg ne croit pas qu'on puisse accepter l'explication proposée par Diez, et cela pour deux raisons : une formation comme acer arbor serait tout à fait insolite en latin. On pourrait objecter que la combinaison d'un mot latin avec un mot gaulois ne le serait pas moins dans l'histoire des parlers galloromans. L'auteur du FEW décline en outre une explication que j'ai proposée dans mon Dict. étym. de la l. fr., à savoir que acerabulum pourrait être une latinisation d'un mot, prononcé acerable, et que celui-ci ne serait que la continuation de la base acerarbore. Dans cette explication M. v. W. voit des difficultés d'ordre phonétique, que je crois pouvoir écarter. Sans me prononcer sur l'état de palatalisation auquel -ce- de acerarbore était arrivé au moment où l'auteur de ladite glose notait la forme acerabulus, il n'y a pas de doute qu'à cette époque arbore était déjà passé, en galloroman, à arbre; acerarbore se prononçait donc déjà \*akerarbre. Dans ce stade de l'évolution du mot la dissimilation de l'un des trois -rqui se suivaient, s'imposait; \*akerarbre passait à \*akerabre, base apparente de formes qui se trouvent, d'une part en wallon, d'autre part en Provence; et \*akerabre pouvait devenir akerable, prototype de la plupart des formes galloromanes du nord. Quant à la dernière dissimilation cp. cribrum > crible, afr. escarterer > écarteler; afr. pruneraie > prunelaie; frigorosus > frileux, etc.

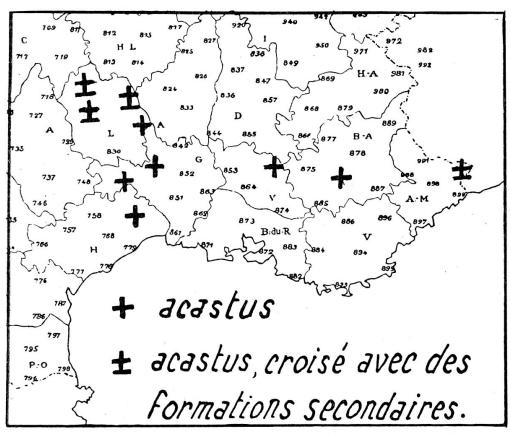
L'auteur de la glose anglosaxonne, qui entendait le mot \*akerable n'avait que deux possibilités de latiniser le mot; ou bien il en faisait \*acerabile, ce qui ne lui convenait pas, puisqu'il devait savoir, comme nous le savons, que -abile ne servait qu'à former des adjectifs; ou il latinisait le mot, en lui donnant la désinence de stabulum, prononcé estable, de tabula, prononcé table, ou d'autres mots de la même structure.

Quoi qu'il en soit, le type akerabulu-acerarbore n'est autochtone que dans la Gaule du Nord et en francoprovençal. Dans la périphérie de l'aire galloromane, en Lorraine et dans quelques patois du Piémont, on désigne l'érable par le mot dont le sens propre est platane, cp. ALF 1674: Point 66, Vosges, pyèn « érable » (en 71 « platane »); 986, 985, Arr. d'Aoste, pyeno; 975 pleno « platane », pyeno « érable » (pyatano « platane »); 982, Arr. de Pignerol, Turin, plae « érable », plai « platane »; 990, Alpes-Mar. gastna, croisement de (a) gast « érable » avec platana « platane ».

Tandis que les formes que je viens de citer témoignent d'une confusoin entre l'érable et le platane, il y en a d'autres qui remontent directement au grec πλάτανος, p. e. 898, Alpes-Mar. blave, Wartburg, Von Sprache und Mensch, p. 86 cite en outre blai, Alpes-Mar., Larzac blazi

(Héraut), blaza, Pyr. Or., en catalan blada « acer pseudo-platanus » (Fabra). M. v. Wartburg a sans doute vu juste en considérant comme point de départ de ce mot grec la colonie grecque de Marseille.

C'est de là encore qu'a pénétré dans le roman de la population romanisée du sud-est de la Gaule la désignation grecque de l'érable, ἄκαστος, latinisée acastus, dont l'extension actuelle ressort de la carte I. Cp. 876 adjyas;



CARTE I.

865, 759, 840, 841, 822 agas. A la périphérie de l'aire se trouvent des formes, dues au croisement d'agas avec un terme secondaire: 990 gastna; 810, 729, 821 agazabre, à savoir agas + arazabre cp. la suite <sup>1</sup>.

On est tenté de joindre à l'aire de acastus dans la Provence et le Languedoc, les formes du dép. du Lot: 712, 720, ogar; 713 agar; 618 ger; en outre (selon FEW 1,19) aghèr, Corrèze, que le FEW cite, provisoire-

1. Bertoldi, Colonizzazioni nell'antico mediterraneo occidentale, 1950, p. 72 fait l'histoire d'acastus, en renvoyant à A. Thomas, Rom. 40,105 (qui a reconnu le premier la source du roman agast), à Joret, RLR 1894 (qui retrouve le mot dans un document de la Provence), à Schuchard, ZRP 32, 351, note (qui voit dans le basque (g)aztigar un croisement du prov. agast 'érable' avec le basque ikar 'érable à feuilles arrondies).

ment, sous acereus, mais en ajoutant que la voyelle tonique d'agar ne correspond pas à l'étymologie proposée. On pourrait admettre que dans la forme primitive agas(t) s final se soit amuïe, car, d'après la carte 594 de l'ALF l'ancien provençal forest se prononce de nos jours furè (618, 713), à côté de furès (720, 722), et que donc dans une époque antérieure à celle où Edmont a noté le mot, acastus ait donné aga.; la finale -ar, -er du mot actuel serait due à une évolution régressive. Dans les dép. de Lot-et-Gar. et Tarn-et-Gar., voisins du dép. du Lot, maturus est devenu madü, tandis que l'aire de agar, maturus, aujourd'hui madür, paraît avoir conservé la finale latine. Mais il serait possible que la forme actuelle du dép. du Lot, à savoir madür, soit due à une régression réalisée sous l'influence des parlers voisins, et que de même aga (< agas, agast, acastus), forme hypothétique, soit devenu agar sous la même poussée qui rétablissait l'r final dans des mots comme madü(r).

Cet essai d'explication de ce mot se heurte à plusieurs difficultés : si l'r final de agar (ogar) « érable » dans le parler de 720 est due à une régression fautive, comment se fait-il que la même régression n'ait pas saisi furé « forêt », conservé tel quel dans le même parler ? Entre l'aire orientale d'agas et l'aire d'agar s'étend une vaste région où rien ne parle en faveur d'une sous-strate d'agas. Quant à l'origine du type agar de la Guyenne, il faut donc qu'on en cherche autre part l'explication.

Si acer « érable » ne survit, comme mot isolé, nulle part en galloroman, il n'en est pas de même pour des dérivés du même mot. Le latin en connaît deux dérivés en fonction d'adjectif : acernus « d'érable », « de bois d'érable », forme primitive, et acerneus, même signification, appartenant à l'époque tardive et qui fait supposer l'existence d'un substantif \*acernum, qui a dû être la forme neutre de l'adjectif acernus. En outre, en latin a existé un adjectif \*acereus, dérivé directement du subst. acer, cp. laureus à côté de laurus, ulmeus, farneus, etc. ¹. Acereum signifiait à l'origine « bois d'érable », ensuite « érable », car déjà en latin classique acer joint à l'acception de l'arbre celle du bois ; de même cereseum, signifiant, bois du « cerisier », devient la désignation du cerisier (prov. cereis), etc.

\*Acereus, dérivé de acer, survit dans les parlers des Grisons, cp. AIS 589; Lutta, Dialekt von Bergün 177: ižiər əžiər, iži. Comme hibernum

<sup>1.</sup> Cp. H. G. Schöneweiss, Die Namen der Obstbäume in den romanischen Sprachen . Köln, 1955.

donne partout umviərn (Lutta 55), la forme ižiər, etc., exclut une base acernum. Les formes des régions centrale et orientale du rhétoroman (alpinoroman) paraissent remonter directement à acer, mais elles demandent une explication spéciale, cp. dans le ladin central (vallée de Gröden, de Enneberg, de Abtei) air; en friulan ayər, dans les parlers du Trentino agər, agro, dans le canton du Tessin agər, dans le district de Domodossola adyər, près de Lugano aygrə. Le REW voit l'origine de ces formes dans une base \*acre pour acer, en renvoyant aux doublets socrussocer; cp. aussi Tagliavini, Il dialetto di Livinalongo, p. 56. En latin vulgaire le pluriel de acer devait être acera, \*akra; c'est de la forme du pluriel qu'est née la nouvelle forme du singulier, \*akru.

Il paraît que de cette sorte il y avait, en latin vulgaire, deux variantes de la dénomination de l'érable: \*ak'er et \*akru, la dernière forme étant en même temps la forme de l'adjectif lat. acer, acru «aigre». C'est ce qui explique le fait, surprenant à première vue, que dans le parler poitevin il existe (d'après FEW 1,18) pour aigre la forme arse « piquant au goût », mot qui naturellement ne peut remonter qu'à \*aceru. L'incertitude concernant les formes pour l'érable, le balancement entre ak'er et akru se transfère à la désignation de akru « aigre »; akru reste la forme générale, ak'er survit dans un sens spécialisé.

Selon le *FEW* la base *acereus*, vivant sans doute dans les parlers des Grisons, survivrait aussi au sud-est de la langue d'oïl, comme dénomination de l'érable à feuilles trilobées, cp. Char. Inf. 523 aže, 515 ažhe; D. Sèvres 512 ažer, 513 aže, 510 ahèr, Char. 518 ažé, 517 ahar. Les formes, entourées au nord comme à l'est et au sud du type littéraire érable, sont caractéristiques pour le Saintongeais.

L'auteur du FEW n'a pas manqué d'entrevoir la difficulté phonétique qui s'oppose à l'explication qu'il propose. Il dit lui-même (sous acereus) que toutes les formes citées font supposer une base acar + suffixe. Pour justifier cette base, M. v. W. admet que le suffixe latin -arium, usuel dans les désignations d'arbres, ait remplacé la désinence -ereum de l'adjectif substantivé acereum. Cependant il doit reconnaître que les formes occitanes en -ar, à savoir les formes du dép. du Lot, restent inexpliquées. En outre, Meyer-Lübke, REW 91 (sous acer) fait remarquer que la substitution du suffixe -arium à la place de -ereum avant la palatalisation du k suivi de e (ace-reus) n'explique pas suffisamment la voyelle des formes actuelles.

En tout cas, le passage de acereum à acarium aurait dû se passer à l'époque

où -ce- n'était pas encore palatalisé, ce qui d'ailleurs serait possible, puisque à l'époque de la première invasion des Francs au ve siècle ke, ki n'avait pas encore dépassé l'étape kye, kyi. \*Acarium devait donc rimer avec nucarium- « noyer ». Mais les formes modernes des deux types ne concordent qu'en partie, cp.

ÉRABLE	NOYER	HIVER	GERBE
510 ahèr	nwà	ivèr	harb
512 azer	nwà	ivėr	žarb
517 ahar	nuhyé	ivèr	harb
523 ažé	nweye	ivèr	žarb
525 ažhé	nuhé	ivar	harb
5 18 ažé	nužé	ivar	harb
515 ažhé	nužhé		žhark

L'r final, conservé dans les formes des points 510, 512, 517, fait voir que la forme primitive de l'ancien français se terminait en -rn, cp. hiver, iour, etc. Quant aux formes qui se terminent en -é, cp. la suite. Je reprends donc une suggestion due au REW 91 « Grundform scheint acaru zu sein...Ob die gallische Entsprechung von acer, wie es wahrscheinlich ist, acaru lautete, wissen wir nicht, auch wäre bei dem gallischen Wort die Betonung der 2 Silbe auffällig ». En tout cas, la base des 3 formes du Saintongeais a dû être \*akarno, forme qui correspond exactement à l'allemand « Ahorn » et à l'adjectif latin acernus; en outre, le même mot survit en grec ἄκαρνα « laurier ».

Dans la région où survit \*akarno, -k- intervocalique passe à -g- (comme en provençal) et se palatalise, comme ga- ge- dans la langue d'oïl; cp. les formes de nucarium et de garba. Quant à la voyelle tonique, a, suivi de r et précédé d'une consonne palatale, tend à passer, dans le sud-ouest de la langue française, à -er, cp. cherpie, cherrue, jerdrin, etc. pour charpie, charrue, jardin, etc. Akarno devait donc aboutir à ažern, tandis que le suffixe -arium donnait, dans l'aire de akarno, -er, cp. afr. pomer, aujour-d'hui pumé, puma, dans les dép. de Deux-Sèvres et de Char.-Inf. Là où ažer « érable » perdait secondairement l'r final, il y a eu sans doute assimilation du mot ažer « érable » à la désinence normale des noms d'arbre, comme pomarium, ceresiarium-cerisier, etc.

<sup>1.</sup> K. Dammeier, Die Vertauschung von er und ar im Wortschatz der heutigen französischen Schriftsprache, Diss. Berlin, 1903, p. 56.

Le fait qu'en galloroman le latin acer «érable » n'est conservé nulle part, fait supposer que le mot a eu, dans la langue vulgaire, une tare qui en empêchait l'évolution normale. Il n'en est pas de même pour des dérivés du même type. Dans une aire assez étendue au sud de l'aire de akarno, \*acerale « plantation, bouquet d'érables » a remplacé le mot primitif. -ale sert à désigner des bouquets d'arbres, non seulement en espagnol, mais aussi en occitan, cp. Strobel, Die von Pflanzennamen abgeleiteten Ortsnamen einiger südfrz. Dép., Diss., Tübingen, 1936; Vincent, Top., p. 245, etc. Cp. des noms de lieu, se terminant en -ale, dans les dép. de Cantal, Aude, Gard, Dordogne, B. Pyr., Char., Isère, H.-Alpes, Doubs, etc. De la désignation collective les mots en -ale pouvaient finir par désigner aussi l'objet isolé, de même que feuille « feuillage » devenait la désignation de la feuille isolée. Cp. esp. peral « pirus communis », mais cerezal « locus cerasis consitus », etc.

La formation de \*acerale a dû se produire au sud-ouest de la langue d'oïl, continuant géographiquement le type akarno, dans le Saintongeais et le Poitevin, territoire qui, autrefois, suivait l'évolution phonétique du provençal. Quant au développement de la terminaison -ale, la carte dé (379, digitale) de l'ALF, combinée avec la carte 1213 (sel -sal) fait voir que dans le sud-ouest et le sud de l'occitan -ale aboutit à -au, qui, au nord de l'aire, participe encore à la monophtongaison de -au- à -o-; cp. Saint. dyo — digitale, so — sal(e). Le sud-est de l'occitan présente la même évolution (sal, deidal > sau, dedau). Entre les deux aires à -l vocalisé s'intercale une région où à l'origine -al reste intact et où la finale -l tend à s'amuïr.

La base commune devait donc devenir:

- 1. azeral; de là azerà, Dordogne, 615 (à côté de sa « sel »). Le parler de 612 est conpris dans l'aire de l'invasion de la désignation littéraire érable; c'est ce qui explique la forme arzerable du point 611, situé dans le voisinage immédiat du point 612. Arzerable remonte à azeral, fusionné avec érable. Quant à l'anticipation de l'r (arzer-), cp. jardrin pour jardin, etc. Azeruble, 608, dép. H.-Vienne, est sans doute une transformation de azerable du point 611.
- 2. azerau, ainsi attesté, à côté de eraule, pour le parler de 657, Lot-et-Gar., et formant la base de azeraut 763, dép. H.-Gar., et, 782, Ariège, à l'extrême périphérie du type en question. Au nord-est du point 763, à 753 du dép. du Tarn, l'ALF donne la forme féminine azeraulo, forme analogue, dont l'évolution morphologique reste à expliquer.

Les deux types principaux, azeral et azerau, se sont transformés en auzeral, auzerau, par l'effet d'une étymologie populaire. L'érable était considéré comme « l'arbre des oiseaux », en occitan et en gascon auzel, auzet, cp. Jean Séguy, Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales, Barcelona, 1953, p. 227 : « Les samares du Frêne et de l'Érable sont fréquemment comparées à des oiseaux ». L'effet de l'étymologie populaire, qui de azerau faisait auzerau, qui de l'« érable » faisait « l'arbre des oiseaux », était particulièrement facile à concevoir en gascon où les dérivés de aucellus (auzet) présentaient, à l'intérieur du mot, le même -rqui dans azerau « érable » était primitif, cp. auzère « oiselle », auzerilhot, auzerilhoû «oiselet», auserin «lieu peuplé d'oiseaux» (Firmin Palay, Dict. du Béarnais et du Gascon modernes, 1932). L'effet de l'étymologie populaire qui rapproche les désignations de l'oiseau et de l'érable ne se limite pas au type azerau; il comprend aussi le type \*acerone, que nous allons discuter tout à l'heure, et se répète dans la zone d'influence du Lyonnais, cp. la suite.

Pour reconstituer l'ancienne aire de \*aceral et de \*acerau, il faut donc joindre aux formes à l'initiale latine intacte, les formes secondaires en au-, ou-, etc.

- 1. Auzeral; ainsi 733, Tarn-et-Gar., 743 Tarn, 647, 637 Lot-et-Gar.; auželar, 638, Lot-et-Gar., au lieu de aužeral, fait voir, dans la transposition de la deuxième syllabe, une caractéristique du Languedocien, cp. azüga pour agüza « aiguiser », et arazābre pour azarabre, p. 306; uzeral, 717, Cantal, cp. usel « oiseau »; užirar, 719, Cantal, cp. uršer « oiseau ».
- 2. Auzerau; 811, Cantal, uzarau < \*ouzerau, cp. sau « sel », usey « oiseau ».

A l'intérieur de la zone où d'après le développement du mot sel le type \*acerale devait devenir azeral, auzeral, il s'est produit un changement de suffixes, -ol se substituant à -al. Ce changement est probablement motivé par le fait que dans aceral se suivaient deux -a-; il s'agit donc d'une espèce de dissimilation qui rappelle le passage de natare à \*notare, natale à \*notale, etc.

3. Azerol, cp. 762, H.-Gar., 744, ažerol, Tarn, auzerol 659, 750 Tarn-et-Gar., lauzerol, 741, Tarn-et-Gar., aužerou, 648, Lot-et-Gar., forme secondaire de auzerol; l'endroit 648 est situé à la frontière de sal et de sau; 790, auderotš, Ariège, à la frontière de bel et betš pour bellu « beau ».

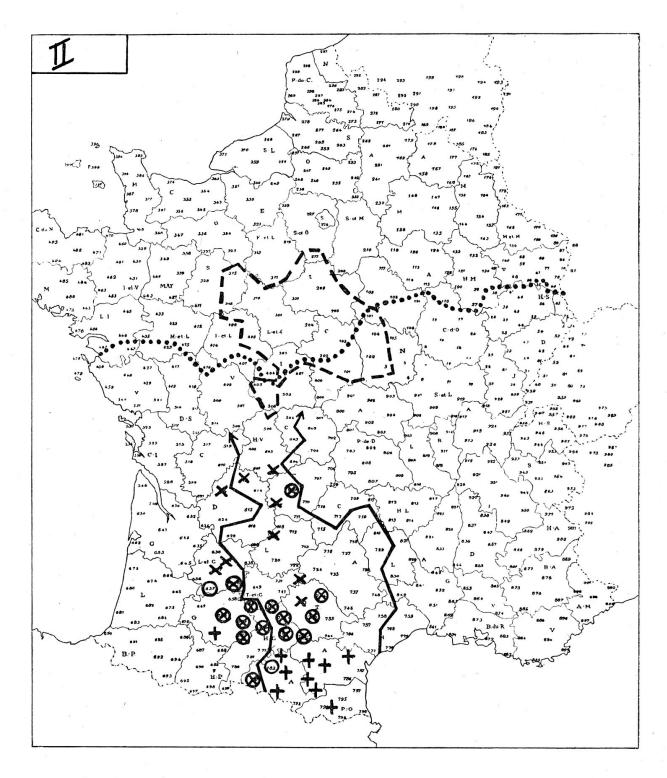
Le type \*acerale est concurrencé par un autre dérivé de acer, aceron-, dont l'aire s'étend le long des Pyrénées, depuis la Gascogne jusqu'au

domaine catalan, cp. Séguy, l. c., p. 221; selon M. Séguy, le suffixe -one est « très fertile » dans la formation des noms d'arbre. Mais -one d'origine latine sert en galloroman à former des diminutifs; ajouté à un nom de plante, le suffixe désigne une forme plus petite ou une variante de la plante, cp. Strobl, l. c., p. 31; Occit. genestoun « petit genêt », caneboun «graine de chanvre», cougourdoun «petite courge», favoun «fève verte », etc. Si \*acerone était une formation galloromane, le mot signifierait \* « petit érable ». Mais M. I. U. Hubschmied (Revue celtique 50,260) a attiré l'attention sur des noms d'origine gauloise comme Avallon, dérivé du gaulois aball « pomme »; le nom serait donc la correspondance gauloise du lat. « pometum »; Limone, ancien nom de Poitiers, serait un dérivé du mot qui signifiait « orme », et il ajoute : « Avant de disparaître la langue gauloise aura fortement romanisé son vocabulaire. C'est à des Gaulois à demi romanisés que sera due la création de collectifs dérivés à l'aide du suffixe -on(o), -on(a) de mots latins ». De même que \*acerale, \*acerone prend la place de acer dans le latin vulgaire, parlé dans les Pyrénées.

Le type \*acerone, de nos jours azerù, est le type des dép. de l'Ariège et de l'Aude et s'étend jusqu'en Catalogne, y revêtant la forme aurò, cp. REW 91,1. Le même prototype a existé aussi, plus à l'est, dans les dép. du Gers et des H.-Pyr., mais influencé par le type \*acerale + aucellu, cp. p. 298. Cependant, il n'est pas toujours facile de distinguer les formes qui remontent à \*acerone de celles qui, transformées, continuent \*acerale. En tout cas la répartition actuelle des deux types révèle une avance de \*acerale vers le sud, dans l'aire de \*acerone, cp. carte II.

Dans de vastes régions où l'ALF donne érable ou une variante de la forme littéraire le mot n'est pas autochtone. On constate le même phénomène pour les désignations du platane, ALF 1674. Or, pour séparer nettement les emprunts littéraires des formes autochtones de \*acerabulum, il faut qu'on examine en détail l'évolution phonétique des deux éléments dont le prototype est composé. Quant à acer, les mots dont la structure ressemble le plus au mot latin, sont d'une part cicer « pois chiche », FEW II, I. 664, et acinus, FEW I, 22. On sait depuis longtemps qu'en provençal une voyelle atone, suivie de n, r, l se conserve, au contraire de la langue d'oïl, où la voyelle s'amuït. Acinus donne donc 1. aisne, cp. Marne aîne, etc., 2. aze(n), cp. aze, Cantal, aizo « grain de raisin », Dauph.

On s'attendrait donc à trouver, en ancien français, la forme \*aisrable, qui, sans doute, pourrait expliquer la forme littéraire de nos jours. Or,



- Frontière entre sau et sal « sel »
- $\times$  azeral-auzeral
- O azerau-auzerau
- $\otimes$  azerol-auzerol

- + azerù-aurò
- -- aire d'arable
- ... frontière entre aune et verna

nous ne trouvons nulle part trace de cette forme, les formes anciennes étant, ou arrable, ou airable (érable). Cp. Tobler-L. I, 251, Godefr. 9,552; arable se trouve enanglonormand (Walter de Bibl.), dans des gloses de Bruges, chez Gui de Nanteuil (fin du xIIe siècle), dans un manuscrit du Roman de la Rose, etc. La forme arable n'appartient pas exclusivement à la zone méridionale de la langue d'oïl, dont on sait que le développement suit à maints égards l'évolution provençale, cp. carte II.

Si le développement phonétique de acinus explique les formes méridionales de acerabulum, le latin cicer éclaircit le fait que -ce- de acer- ne dégage pas de i, comme acinus devenant aisne. Cicer, en latin vulgaire \*kekere, devient cedre (lire cerre, xe siècle, Raschi), cerre, attesté jusqu'au xvie siècle, cp. Godefr. II, 7, Tobler -L. II, 540, d'autre part çoire. De même que facere devenait \*fakre, à une époque antérieure à l'époque de la palatalisation de k suivi de e, i, aceru devenait akru, aire, arre. Les formes airable, arrable sont donc nettement phonétiques. Edmont a recueilli, au sud du type arrable, airable, des formes qui, contrairement à ce que nous venons de constater, paraissent justifier une base ais(d)rable; quant à l'intercalation d'un -d- entre s et r de la forme supposée, cp. afr. prisdrent de prisrent, cosdre, coudre de cosre, cons(u)ere, etc. cp. étrable, 816, Loire; \*azdrable paraît être la base de drable, 709, Cantal, darable, 804, Puy-de-D., transformé en durable, 801, Puy-de-D., par étymologie populaire. De fait, les formes du type \*azdrable ne sont que des formes secondaires, remontant au type occitan azarable, et l'intercalation de la dentale n'a tien à voir avec le même phénomène de l'ancien français.

Le deuxième élément de acer-able demande également un examen spécial. Le développement phonétique de -able peut être étudié à l'aide des formes du latin stabulum, grom. estable, Tobler-L. III, 1323, Godefr. s. étable, cp.: estauvle, dép. Nord, estavle, dans les Sermons Saint-Bernart, d'origine lorraine, estauble, belge; esteuble, picard, estaulle, Corbie, Somme. Selon Godefr. un document de l'an 1304 contient, l'un à côté de l'autre, estauvle et estaule. Le type primitif du galloroman est donc \*estavle, dont sort 1. par une régression, estable, 2. estaf. 3. estauvle, estaule (estole). Les mêmes variantes phonétiques se retrouvent dans le verbe établir, afre, establir, estauvlir, estaulir, astaulir, etc.

La carte 451 de l'ALF offre le tableau suivant : la base estavle aboutit en picard à étaf, en wallon à sta(t). Entre les deux aires de estavle s'intercalent des formes qui remontent à estavvle, actuellement stof en Wallonie,

en continuation de l'aire staf, et passant par estaule à étol, stol en Belgique et au sud du dép. du Nord. Il ressort de cette vue d'ensemble que les désignations de l'érable, recueillies par Edmont dans le dép. de Pas-de-Cal. (erap, erab) ne sont pas autochtones. En Lorraine l'ALF ne note pas de formes de stabulum, le terme général y paraît être écurie. Mais le développement de -able- peut être étudié à l'aide de la carte table, lat. tabula, ALF 1273. On sait que la langue littéraire en possède deux variantes, table et, comme terme spécial, tôle « fer-blanc ». Le phonème bl en table suit exactement l'évolution de -bl- en estable, cp. afrç, tauble, taule, etc., attestés pour Tournai (Hainaut), Verdun, Bourgogne, Morvan, communiquant vers le sud avec prov. taula.

Au nord, il y a concordance complète entre les formes de stabulum et de tabula: étaf « stabulum »: taf « tabula », etc. Dans les dép. de Meurthe-et-M. et de la Meuse, où, dans l'ALF stabulum n'est pas représenté, tabula aboutit à tay, toy (passant par tavla, tavl'a tavya, tay, ou par tauvlya, tauvye à toy), de même que stabulum devient, à l'est du dép. des Vosges, étoy, 56, dép. H.-Saône. Il n'y a pas de doute que l'aire de stay, stoy < estauvl'e, estavl'e du dép. des Vosges se prolongeait autrefois vers le nord jusqu'à l'aire wallonne de stol < estauvle, staule. Au nord-ouest de la Suisse, cp. tabula > tal, stabulum > étal. L'étape tauvle existait donc dans tout l'est, avec des ramifications en Bourgogne et dans le Lyonnais, où -au- participe encore au passage de au a -ô- (comme sal > sau, sô); cp. tobla (trobla, trobl', troby), Saône-et-L., Ain, Rhône, Isère, ALF 1273.

Acerable devait donc passer, dans les régions orientales que je viens de circonscrire, à\*airauvlə (airaulə), de même que stabulum devenait estauvlə, estaulə. La forme primitive, reconstruite selon les dates indiquées, finit par donner 1. \*erovlye, eroy, ainsi attesté 49, Haute-Marne; \*airavl'ə devient eray, 38, Haute-Marne; dans le parler de 49 tabula a donné toy, conformément au développement phonétique de \*acerable; à 49, on s'attendrait à trouver pour table la forme tay; de fait la forme recueillie est tab, c'est-à-dire la forme littéraire, empruntée directement aux parlers voisins de l'est.

Nous avons vu que acer-, premier élément de acer-arbore, acer-abulum devient aizer (eyzer, izer) en francoprovençal. Ce type touche au nord à la frontière entre la langue d'oc et la langue d'oïl, telle qu'elle ressort de la répartition des désignations de l'aune, cp. p. 299. De même que (a)drable du parler 709 remonte à \*azdrable (où a s'amuït et -d- s'intercale entre -z- et -r-), \*eizarauvle, \*eizaraule de la Franche-Comté devient ezraol, ezrol,

izrol, izroble, etc. Ces formes sont toutes attestées. Mais comme -zr- est une combinaison de consonnes, insolite dans la structure du français, il s'y est produit une transposition des consonnes, -zr- passant à -rz-. La même permutation a eu lieu en espagnol, où acere a donné arse au lieu de \*açre.

Sans expliquer pour le moment la voyelle initiale des expressions suivantes, les désignations de l'érable en Franche-Comté et dans quelques parlers au sud de la Lorraine se rangent parmi les types suivants :

- 1. airauvl'a, èrol v. ci-dessus; en outre erobla, 818, ezoblu, 911, robl, 914, dép. Rhône.
- 2. eizərauvl'ə, eizerauvl'u, masculin: zrobl, 10, üzrobl, 916, üžroby, 919, Saône-et-Loire; izəzoblu, 913, izroblu, 917, Ain; izrobl', 936, canton de Genève.
- 3. eizərauvl'ə devenant féminin; ezrol, 35, azrol, 25, üzrol, 44, üžrol, 55, užról, 45, Haute-Saône; azrol, 43, üzrol, 32, özrol, 423 üzrola, 41, Doubs; izrol, 23, Jura.
- 4. eirzauvl'ə, avec métathèse de -zr-: öχοy, 150, Meurthe-et-Moselle; erhoy, 68, ržoy, 59, 140, Vosges, oržol, 36, Haute-Saône, changé en oržon, Côte-d'Or, 17; oržerol, Haute-Saône, 46; eryol, 105, aryol, 3, Nièvre, uryol 7, üzəryol, 907, Saône-et-Loire. Le développement phonétique des dernières formes s'explique par le fait, que dans la région -ζ- devient -y-. Cp. uyò, uyé « oiseau », ALF, 938.
- 5. Le type eizərauvl'e empiète peu à peu sur l'aire de eizerable, vrai type du Lyonnais et du francoprovençal, attesté dès le xiiie siècle, cp. Godefr. s. érable <sup>1</sup>. Les formes actuelles sont izerable, izerable, izrable.

Au même type remontent trois formes du dép. du Jura : izreblu, 30, nüzrebyu, 928, oreblu, 938, cp. pour table, ALF 1273, 30, tebla, 928, trebya, 938, trebl'a. Le passage de -a- accentué à -e- est dû au fait que dans de vastes régions de l'est les voyelles accentuées étaient suivies d'un i; table, devenu \*taible, aboutit à teble; cp. aussi les formes de platanus, citées à la page 292.

La diphtongue ei- dans la première partie du type eizerable est devenue ou i-, de là les formes que je viens de mentionner comme caractéristiques pour le Lyonnais; ou e-, cp. ezrablo, 978, Canton du Valais, 944, Haute-Savoie.

1. Nizier du Puitspelu, *Dict. étym. du patois lyonnais*, cite dans un document du XIIIe siècle aysserable, en outre, iserable pour Genève, iseraule, euzeraule, Franche-Comté, oseraule, Bourg. Gröhler, Über Ursprung der frz. ON, II, 154 mentionne l'Ayserable, 1285, pour Iserable du dép. de l'Ain.

6. Formes estropiées ou isolées. 75 udžral fem., Belfort, relève du type 3, cp. üzrol, 54. Dans la région de 75, la forme primitive \*eizəravle, -avle a passé à -al, cp. table > tal. A la même origine remonte 72, öžral, fem., canton de Berne.

Entre 75 et 72 se situe géographiquement le parler de 74, canton de Berne. L'ALF y note pour érable ružyol, fem. remontant probablement à une forme avec métathèse comme oržol, p. 303, évoluée sous l'attraction de rouge. 64, röžyal, est le résultat d'un croisement de öžral, 72, et de ružyol, les deux du canton de Berne. 71, öžreby, canton de Berne, remonte au type eizerable, cp. teby < table. 945, etrablo, Haute-Savoie, remonte phonétiquement à stabulum, et signifie, de fait, « étable » au point 944, dans le voisinage immédiat de 945. Comme dans certains parlers du dép. stabulum aboutit à ezrable, forme qui en même temps est le résultat du développement de acer-able, il s'est établi une certaine hésitation dans la dénomination des deux objets.

La première partie des formes actuelles qui en Franche-Comté et en francoprovençal continuent la base acer-able, eizerable, demande un examen spécial. La forme de la voyelle initiale ne correspond qu'en partie à ce qu'on s'attendrait à trouver suivant les lois phonétiques. Selon une observation de M<sup>IIe</sup> Inge Schwan, faite à l'occasion d'exercices de géographie linguistique au Séminaire des Langues Romanes à l'Université de Saarbrücken, l'initiale des formes dont eizerable est la base, coïncide en grande partie avec celle d'oiseau, cp.

POINT	ÉRABLE	OISEAU
4 (Haute-Saône)	oržerol	ožé
27 (Haute-Marne)	ozraol	ozlö (oiselet)
17 (Côte-d'Or)	oržon (< oržol)	ozlé
16 (Côte-d'Or)	oržol	ožé

Ozel, uzel « oiseau » est la forme normale des parlers en question; dans d'autres parlers de la région l'ancien oi- de oisel passe à  $\ddot{u}i$ , de là à  $\ddot{u}$ , ou à i; cp.

20 (Jura) üzrablu üzé 919 (Jura) üžroby üžo

L'initiale de 'oiseau' est u-:

8	(Côte-d'Or)	uryol	uyé
7	(Saône-et-Loire)	uryol	иуо

üi devient i > eizerable > izerable, etc., cp. p. 303. Conformément, oiseau devient  $iz\acute{e}$ . Il y a donc concordance de la première partie du mot qui signifie « érable » avec la forme dialectale du mot « oiseau ». C'est le cas pour les parlers de 936, c. de Genève, 958, 946, Haute-Savoie; 953, Savoie, 922, Isère. Or, on comprend que l'étymologie populaire s'empare de formes comme ize-rable, dont la première partie évoque l'idée d'oiseau,  $iz\acute{e}$ . Une fois éveillée, l'idée d'oiseau en rapport avec la dénomination de l'érable s'attache à des formes comme ezrol etc., où l'évolution phonétique n'est plus en jeu; d'autant plus que, ici comme au sud-ouest de la France, (type auzeral, auzeron) les samares de l'érable se détachant de l'arbre rappellent le vol d'oiseaux.

Reste à discuter le type qui, à mon avis, est à la base de toutes les transformations dont nous venons de parler, à savoir, acerarbore, cp. p. 292. Ce type, où la dissimilation de \*azerabre à azerable ne s'est pas produite, se retrouve dans deux régions de l'est de la France; d'une façon isolée, en Wallonie, et dans une région assez étendue, au sud-est, en Provence. Quant au Wallon, cp. Haust, Dict. liégeois, s.: «doyå «érable», altéré de oyåbe (on a dit de (bwes) d'oyåbe, puis de doyå = nam. ayôbe, qu'on tire du latin acerabulus. Toutefois -abulu devrait donner en w.-åve. Le w.-åbe postule un type acer-arbor ou du moins, l'influence de arbor » <sup>1</sup>.

L'aire de acerarbore en Provence se joint directement à l'aire lyonnaise de eizerable. Selon l'ALF le type azerabre survit dans deux régions, qui aujourd'hui se voient séparées par l'intrusion de la forme littéraire érable. L'aire orientale comprend les dép. de H.-A., de B.-A., et l'est du dép. de la Dordogne, cp.:

H.-Alpes: 868, ezerabre, 869, eyzalabre; les deux formes, qui, géographiquement, s'attachent à l'aire eizərable, ont emprunté à celle-ci l'initiale; 866, ardž yerabre, présente le type le plus pur du mot.

Drôme: 857, arzerable, voisine avec izerable du point 847; la dissimilation du second -r- a pu être influencée par le voisinage avec le type lyonnais.

B.-Alpes: 889, eyzalabre, cp. p. 869; 877, adžyalabre; 887, azalabre; 878, dezalabre, pour (bois) d'ezalabre, cp. p. 868; 875, arabre, doublet de erable, est un compromis entre érable et \*azerabre.

<sup>1.</sup> Dans le Dict. Français-Liègeois s. : doya, néol. erabe; en outre bwèr a'poye, c'est-àdire bois de poule.

L'aire occidentale de acerarbore comprend les dép. de la Haute-Loire et de la Lozère.

H.-Loire: 814, 815, arazabr, permutation de \*azarabre, phénomène caractéristique pour la région, où agüza devient azüga, cp. p. 298; 813, ēzavabre < eizarabre, cp. 868, 869, Hautes-Alpes. Atlas Linguist. etc., du Massif Central, p. P. Nauton, y ajoute āzerablə, vazabre.

Lozère: 830, arazabre < azarabre, comme dans les parlers de 814, 815, Haute-Loire; 810, 729, 821, agazabre, forme où se croisent le type grec agas, survivant en 822, et arazabre.

A part les mots préromans acastus, akarno, et le latin platanus, qui en fait désigne un autre arbre différent nous trouvons en galloroman, comme désignations de l'érable, les types suivants :

- 1. acer-arbore, romanisé \*acerabre, en Wallonie et en Provence.
- 2. acerarbore, devenu par dissimilation \*acerable; c'est le vrai type du nord de la France. A cause du développement différent du premier élément le type se désagrège en deux sous-types : a. akreable, akreauvle, et b. akyerable, akyerauvle. Le sous-type b. se prolonge vers le nord jusqu'à l'ancienne frontière entre la langue d'oïl et la langue d'oc.
- 3. \*acerale, type de la Guyenne et probablement aussi de la Saintonge, d'où il a été écarté à la suite de l'invasion du type littéraire.
- 4. \*acerone, type du latin vulgaire des Pyrénées, autrefois aussi de la Gascogne, d'où il paraît avoir disparu.

Les quatre types contiennent tous le radical acer, mot latin, qui à l'exception du galloroman survit dans la plupart des parlers romans. D'autre part, les dérivés d'acer, conservés en galloroman, appartiennent exclusivement à ce domaine. Il faut donc qu'à l'origine acer « érable » ait vécu aussi en Gaule, et, si le mot simple en a disparu, remplacé par des dérivés ou des mots pris dans les idiomes préromans de la Gaule, il faut que acer ait eu une tare, qui rendait le mot impraticable.

Nous avons vu que acer en lat. vulgaire aceru, est devenu \*akru dans deux régions; en rhétoroman (alpinoroman) central et dans les régions limitrophes de structure italienne; et dans la Gaule du Nord, où \*akerablu passait à akr-ablu, arrable, airavle. v. p. 301. Le fait que acer était homonyme avec l'adjectif qui donnait aigre ne peut pas constituer la tare dont la conséquence aurait été d'écarter le mot simple, surtout parce que le passage de aceru à \*akru ne se produisait qu'au nord de la Gaule.

Je pense plutôt à un autre mot, qui appartenait au même ordre d'idées et à la même catégorie grammaticale que acer « érable », à savoir au latin

acus, aceris « balle de blé ». Il est vrai que de ce mot ne survit en galloroman que la forme du singulier, cp. FEW 1, 26, mais, vu la signification collective du mot, c'est surtout la forme du pluriel, en latin acera, qui devait être employée, et c'est là en effet la base de l'italien des Abruzzes acere, cité par REW 131, et qui a dû exister aussi dans la langue vulgaire de la Gaule, puisque balle de blé, quelle qu'en soit l'origine, est un type secondaire.

En tout cas, acera, aceru était un mot à double sens. Quoi de plus naturel que de sortir de l'ambiguïté en expliquant acer(e) « érable » par l'apposition arbore; acer-arbor voulait donc dire « acer, à savoir l'arbre », et non « acer-palea ». S'il en est ainsi, on comprend aussi pourquoi la juxtaposition de arbor se limite à la désignation de l'érable; les autres noms d'arbre comme p. e. alnus, fraxinus, etc., n'en avaient pas besoin, puisque leur sens était manifeste, ne prêtait pas à malentendu.

Tübingen.

E. GAMILLSCHEG.